

Bourg-la-Reine, le 4 avril 2023

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BOURG-LA-REINE  
COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 AVRIL 2023**

- ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ -

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués par voie électronique et individuellement le 30 mars 2023, se sont réunis en Mairie.

**Présents** : Madame LE JEAN, Madame BARBAUT, Monsieur HOUERY, Madame BROUTIN, Madame ABADIE, Madame DURU, Monsieur FORGET, Madame SECONDINI

**Représenté** : Monsieur DONATH par Madame LE JEAN

**Excusé** : Monsieur GIRARDET

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 9

Madame AWONO, absente à l'ouverture, arrive à 19 heures 10

Représentaient l'administration : Madame VELOSO, Monsieur SABEUR, Monsieur MORIN

Le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité le compte-rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 2 février 2023.

La Vice-Présidente a ensuite rendu compte des décisions prises par le Président ou par elle-même à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoir votée par le Conseil d'Administration le 3 septembre 2020 en application de l'article R 123-21 du code de l'action sociale et des familles.

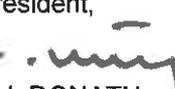
**Puis le Conseil d'Administration a :**

1. **Approuvé** avec une voix contre (M. FORGET) et une abstention (Mme BROUTIN) la création d'une commission d'entraide consultative
2. **Approuvé** à l'unanimité la convention de partenariat à signer entre la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) des Hauts de Bièvre et le CCAS de Bourg-la-Reine
3. **Pris acte** à l'unanimité de la présentation du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire
4. **Approuvé** à l'unanimité le Compte de Gestion de l'exercice 2022
5. **Approuvé** à l'unanimité le Compte administratif de l'exercice 2022
6. **Approuvé** à l'unanimité l'affectation des résultats de l'exercice 2022 au Budget Primitif 2023
7. **Approuvé** avec une voix contre (Mme BROUTIN) et une abstention (M. FORGET) le Budget Primitif du Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2023
8. **Approuvé** à l'unanimité la mise à jour du montant de la gratification des stagiaires

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.



Le Président,

  
Erick DONATH